

NOTE D'ORIENTATION sur l'intégration des liens entre pauvreté et environnement dans la planification du développement national



© T. Balabaadkan-PNUE/Still Pictures (Inde)



© Mark Edwards/Still Pictures (pêche aux requins, Mauritanie)

Pourquoi intégrer les liens entre pauvreté et environnement?

L'expérience continue de témoigner de la contribution vitale qu'une meilleure gestion de l'environnement peut apporter à l'amélioration de la santé, du développement économique, des moyens de subsistance et de la capacité de résistance face aux risques environnementaux, notamment des plus pauvres. Pour créer le type de monde que nous souhaitons, pour lutter contre la pauvreté et pour préserver les écosystèmes dont les plus démunis dépendent, la croissance économique

pro-pauvres et la protection de l'environnement doivent être placées sans équivoque au cœur de nos politiques, systèmes et institutions les plus fondamentaux. L'un des moyens de parvenir à cet objectif est l'intégration des liens entre pauvreté et environnement. Il s'agit essentiellement de prendre en compte ces liens dans les processus et institutions gouvernementaux, de façon à modifier la nature même de la culture et des pratiques décisionnelles.

Qu'est-ce que l'intégration des liens entre pauvreté et environnement?

Le développement durable dépend dans une large mesure de la prise en compte efficace des préoccupations environnementales dans la planification et la prise de décisions économiques, processus connu sous le nom **d'intégration de l'environnement**. Les efforts menés dès les années 90 pour assurer l'intégration de l'environnement dans la planification nationale – par exemple par le biais des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) – visaient à assurer la prise en compte dans les décisions et les plans économiques des priorités environnementales et de l'incidence des activités humaines sur les services et actifs environnementaux.

Les données disponibles amènent à penser que ces tentatives initiales d'intégration de l'environnement dans la planification nationale ont eu des résultats partagés. D'après une série d'études influentes de la Banque mondiale, la plupart des DSRP adoptés par les pays les plus pauvres du monde dans les années 90 n'ont pas suffisamment pris en compte la contribution de l'environnement à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique.

Conscients de cette situation, les autorités nationales et les acteurs du développement ont consacré une plus grande attention à l'intégration de l'environnement dans les DSRP, en accordant un intérêt particulier à la **prise en compte des interactions entre la pauvreté et l'environnement** et au développement d'un argumentaire sur la contribution de l'environnement au bien-être humain, à la croissance économique pro-pauvres et à la réalisation des OMD à l'intention des ministères responsables de la planification du développement national.

L'intégration de l'environnement et la prise en compte des liens entre pauvreté et environnement sont deux processus qui peuvent se chevaucher dans certaines conditions, mais on a davantage prêté attention ces dernières années à l'objectif essentiel de réduction de la pauvreté et à la contribution capitale qu'une rationalisation de la gestion de l'environnement peut apporter à l'amélioration des moyens de subsistance et de la génération de revenus pour les pauvres et d'autres groupes vulnérables, notamment les femmes et les populations marginalisées.

Définir l'intégration des liens entre pauvreté et environnement

L'intégration des liens entre pauvreté et environnement dans l'élaboration des politiques, la budgétisation et la mise en œuvre aux niveaux national, sectoriel et infranational est un processus itératif. Il s'agit d'un effort pluriannuel et multipartite visant à tirer parti de la contribution de l'environnement au bien-être humain, à la croissance économique pro-pauvres et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Un résultat clé sera l'intégration des liens entre pauvreté et environnement dans les produits qui forment la base de la planification nationale et des dépenses, notamment les documents de stratégie de réduction de la pauvreté et les stratégies des OMD. Pour réussir, une initiative d'intégration requiert un travail de terrain considérable pour identifier et collecter les preuves concrètes des bénéfices économiques et des autres avantages qu'une telle approche apporte. Un effort de plaidoyer soutenu pour présenter ces preuves déterminantes aux décideurs politiques est également nécessaire. Avec le soutien et l'implication des parties prenantes, l'objectif général est d'établir des processus institutionnels durables au sein du gouvernement, du niveau national au niveau local, afin d'assurer que l'intégration des liens entre pauvreté et environnement demeure une composante essentielle des stratégies de réduction de la pauvreté et de croissance durable.



© Hartmut Schwarzbach/argus/Still Pictures (cellules solaires, Mongolie)

Qu'est-ce que l'Initiative Pauvreté-Environnement?

L'Initiative Pauvreté-Environnement (IPE) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) est un programme mondial géré par l'ONU qui vise à soutenir les efforts nationaux d'intégration des liens entre la pauvreté et l'environnement dans la planification du développement national, depuis la réalisation des évaluations préliminaires jusqu'à la mise en œuvre des mesures opérationnelles. L'IPE offre une assistance technique et financière aux partenaires gouvernementaux en vue de l'établissement de programmes de renforcement des institutions et des capacités et de la réalisation d'activités pour faire face aux problèmes particuliers suscités par l'articulation pauvreté-environnement.

L'IPE:

- A été officiellement lancée en 2005 et ses activités étendues de façon importante en 2007
- Travaille en Afrique, Asie-Pacifique, Europe de l'est et Asie centrale et Amérique latine-Caraïbes
- Travaille par le biais d'un centre global, de quatre équipes régionales et des équipes pays des Nations Unies
- Est financée par les gouvernements de Belgique, du Danemark, de l'Espagne, de l'Irlande, de la Norvège, de la Suède, du Royaume Uni et la Commission européenne

L'initiative a sensibilisé les villageois sur la protection de l'environnement et les a aidé à comprendre comment la dégradation de l'environnement peut affecter la génération de revenus. — *Un bénéficiaire de l'IPE, Mozambique*

Comment l'environnement contribue-t-il à la réduction de la pauvreté?

Les moyens de subsistance et le revenu des ménages pauvres dépendent dans une très large mesure des ressources naturelles et de l'environnement. Les pauvres sont plus vulnérables face aux catastrophes naturelles, comme les sécheresses et les inondations, et aux incidences des changements climatiques. Plus généralement, les ressources naturelles, comme les forêts et les pêcheries, revêtent une plus grande importance pour le revenu national et la richesse des économies en développement. Ainsi, un environnement sain et productif contribue sensiblement au bien-être humain et à un développement économique favorable aux pauvres.

Des écosystèmes intacts et performants fournissent des services – comme l'approvisionnement en denrées alimentaires, eau, combustibles et fibres ainsi que la régulation du climat – dont dépendent les nations et les populations pour tirer un revenu de l'agriculture, de la pêche, du tourisme et d'autres activités. Il est de plus en plus reconnu que l'utilisation écologiquement rationnelle des services écosystémiques et des ressources naturelles constitue un élément clé d'un développement économique durable et de l'amélioration du bien-être humain et une condition nécessaire à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Contribution de l'environnement aux moyens de subsistance, à la capacité de résistance, à la santé et au développement économique

Moyens de subsistance. Les écosystèmes fournissent des services dont dépendent de façon disproportionnée les conditions de vie et la satisfaction des besoins fondamentaux des populations pauvres. Celles-ci sont aussi tributaires de l'environnement pour la génération de revenus dans des secteurs comme l'agriculture, la pêche, la sylviculture et le tourisme, par le biais des marchés formels et informels.

Capacité de résistance face aux risques environnementaux. Les pauvres sont plus vulnérables face aux catastrophes naturelles, comme les inondations et les sécheresses, les effets des changements climatiques et d'autres chocs environnementaux qui menacent leurs moyens de subsistance et nuisent à la sécurité alimentaire. L'amélioration de la gestion des ressources environnementales, comme les forêts, accroît la capacité de résistance des populations pauvres et de leurs moyens de subsistance face aux risques environnementaux.

Santé. Les conditions environnementales sont à l'origine d'une grande partie des risques sanitaires auxquels sont exposés les pauvres. Les facteurs de risques environnementaux, comme l'exposition professionnelle aux produits chimiques et la pollution de l'air à l'intérieur des habitations due à l'utilisation par les ménages de combustibles solides, jouent un rôle dans plus de 80 % des maladies régulièrement signalées par l'Organisation mondiale de la santé. Au niveau planétaire, près d'un quart de l'ensemble des décès et de l'incidence totale des maladies peut être attribué à l'environnement. Pas moins de 13 millions de décès pourraient être évités chaque année en rendant l'environnement plus sain. L'amélioration de la santé découlant d'une amélioration des conditions environnementales contribue aussi à une amélioration des moyens d'existence, du développement économique et de la capacité de résistance face aux risques environnementaux.

Développement économique. La qualité de l'environnement contribue directement et indirectement au développement économique et à l'emploi. Ces contributions sont particulièrement importantes dans les pays en développement dans des secteurs comme l'agriculture, l'énergie, les forêts, la pêche et le tourisme.

En quoi consiste l'approche d'intégration des liens entre pauvreté et environnement de l'IPE?

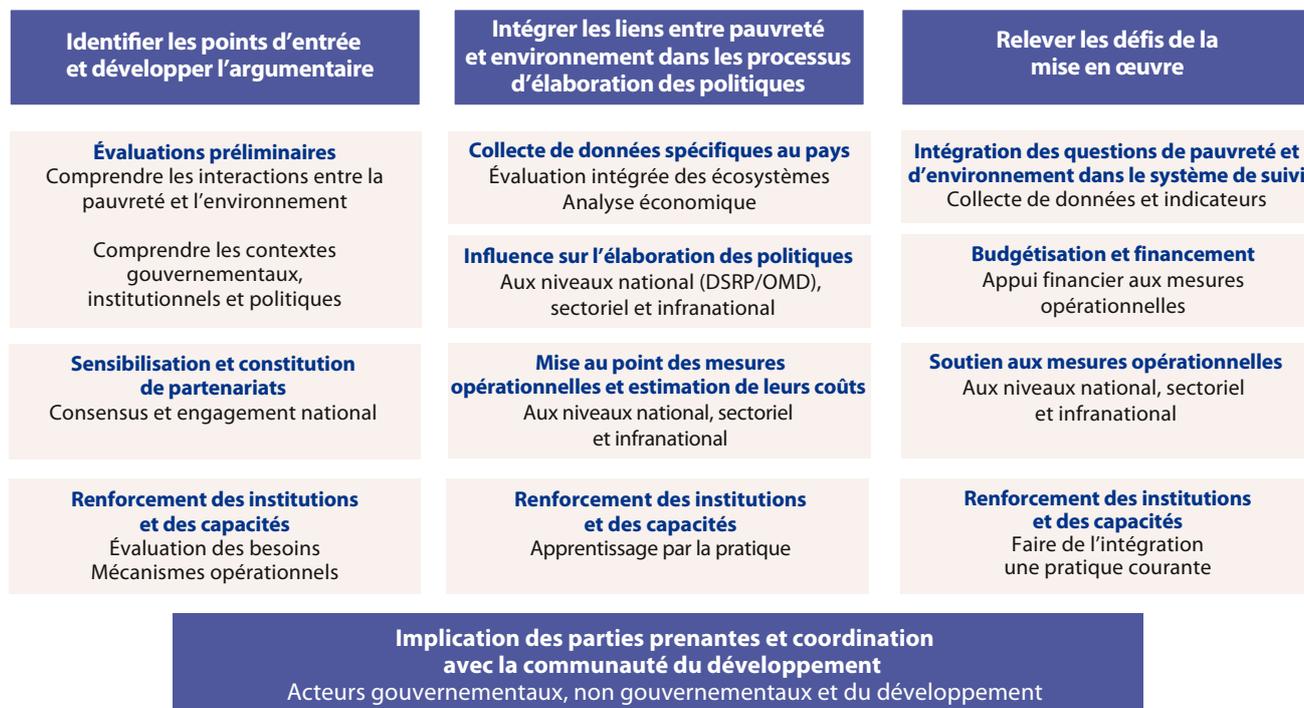
L'approche programmatique de l'Initiative Pauvreté-Environnement du PNUD et du PNUE recommande de répartir en trois phases le processus de prise en compte des liens entre pauvreté et environnement dans la planification du développement national :

- 1. Identifier les points d'entrée et développer l'argumentaire**, afin de préparer le terrain à l'intégration
- 2. Intégrer les liens entre pauvreté et environnement dans les processus d'élaboration des politiques**, afin d'assurer leur prise en compte dans les processus en cours, comme les DSRP ou les stratégies sectorielles, sur la base des données spécifiques au pays
- 3. Relever les défis de la mise en œuvre**, afin d'assurer l'intégration des liens entre

pauvreté et environnement dans les processus de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi

Le graphique ci-dessous représente les activités pouvant avoir lieu dans le cadre des efforts d'intégration. L'utilisation de cette approche peut contribuer à une hiérarchisation des activités dans un contexte national spécifique et à une appréhension plus complète de la façon dont les différentes mesures et techniques peuvent être conjuguées pour arriver au résultat souhaité aux différents stades de la conception ou de la mise en œuvre de la planification du développement. Elle peut aussi contribuer à structurer les programmes adoptés par les pouvoirs publics de façon à prendre en compte efficacement les liens entre pauvreté et environnement en longue période – souvent en tirant parti des activités plus diverses et de plus courte durée entreprises par les multiples parties prenantes.

Approche programmatique de la prise en compte des liens entre pauvreté et environnement



C'est exactement le genre d'information dont nous avons désespérément besoin! Elle aide à comprendre non seulement la relation entre le développement économique et l'environnement, mais aussi comment, pour chacun des secteurs, un environnement non durable peut avoir un effet négatif sur ses objectifs. — *Un participant à une session de formation de l'IPE, Rwanda*

Cette approche programmatique doit être envisagée comme un **modèle flexible** destiné à orienter le choix des activités, techniques, méthodes et instruments dans un contexte national particulier. Suivant le contexte et les progrès collectifs réalisés jusque là concernant la prise en compte des liens entre pauvreté et environnement dans le pays, certaines activités peuvent être mises en œuvre de façon accélérée et d'autres peuvent être sautées; leur ordre chronologique n'est pas non plus rigide. Chaque phase s'appuie sur les activités et les travaux réalisés antérieurement dans le pays. Il s'agit d'un processus itératif, avec de nombreuses interconnexions entre les activités.

L'engagement des parties prenantes, la coordination avec la communauté du développement et le renforcement de la capacité institutionnelle sont des éléments indispensables dans toutes les phases, depuis le début jusqu'à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques.

1. Identifier les points d'entrée et développer l'argumentaire

Ce groupe d'activités prépare le terrain à l'intégration. Il s'agit, d'une part, d'aider les pays à mettre en évidence les résultats environnementaux souhaitables du point de vue de la réduction de la pauvreté ainsi que les points d'entrée dans le processus de planification du développement et, de l'autre, de développer un argumentaire pour justifier l'importance de l'intégration des interactions entre pauvreté et environnement. Ces travaux initiaux doivent donc avoir lieu avant le lancement de l'initiative dans son intégralité. Parmi les principales activités, on peut citer les suivantes :

- **Réaliser des évaluations préliminaires.**

La prise en compte des liens entre pauvreté et environnement dans la planification du développement national commence par la réalisation d'évaluations de la nature de ces interactions et de la vulnérabilité du pays face aux changements climatiques ainsi que d'autres évaluations permettant de mieux comprendre les contextes gouvernementaux, institutionnels et politiques du pays. Ces évaluations visent également à définir des résultats environnementaux favorables aux pauvres à atteindre ainsi que des facteurs relatifs à la gouvernance, aux institutions et au développement qui influent sur la planification et la prise de décision aux niveaux national, sectoriel

et infranational. Il importe aussi de comprendre les modalités opérationnelles des gouvernements, des donateurs et de la société civile qui déterminent les priorités de développement. Ces évaluations préliminaires permettent aux pays d'identifier les bons points d'entrée et les chefs de file possibles pour l'intégration des questions relatives à la pauvreté et à l'environnement.

- **Sensibiliser et constituer des partenariats.**

Les évaluations préliminaires décrites ci-dessus fournissent les informations nécessaires pour sensibiliser les décideurs et mettre au point des arguments convaincants en faveur de la constitution de partenariats au niveau gouvernemental et au-delà. Dès le départ, la priorité consiste à impliquer les ministères des finances et de la planification responsables du développement économique et à faire participer les institutions environnementales au processus de planification.

- **Évaluer les institutions et les capacités.**

En complément des évaluations préliminaires, doivent être réalisées des évaluations rapides des besoins de renforcement des institutions et des capacités. Cette activité aide les pays à rationaliser l'effort d'intégration des liens entre pauvreté et environnement, en s'appuyant sur les capacités institutionnelles nationales et locales.

- **Établir des mécanismes opérationnels.**

L'établissement de mécanismes opérationnels à même de soutenir un effort à long terme de prise en compte des interactions entre la pauvreté et l'environnement est une activité préparatoire essentielle qui suppose un engagement de la part des participants dans les ministères de la planification et des finances et dans les organismes s'occupant de l'environnement. Les dispositifs mis en place doivent favoriser le consensus entre les participants de diverses origines en matière de prise en compte des interactions entre la pauvreté et l'environnement.

2. Intégrer les liens entre pauvreté et environnement dans les processus d'élaboration des politiques

Cette phase de l'approche programmatique vise la prise en compte de ces liens dans l'élaboration des politiques et les mesures opérationnelles correspondantes. Il s'agit de cibler un processus spécifique – comme l'élaboration d'un plan de développement national ou d'une stratégie sectorielle – identifié précédemment comme point d'entrée. Ces activités s'appuient sur les travaux réalisés antérieurement, en particulier les évaluations préliminaires, la sensibilisation et la constitution de partenariats, et sont notamment les suivantes:

▪ **Collecter des données spécifiques au pays.**

Des études analytiques ciblées sont entreprises pour compléter et approfondir les évaluations préliminaires afin de mettre en évidence la nature des interactions entre la pauvreté et l'environnement dans le pays. Ces études permettent de justifier plus avant l'importance de l'initiative et contribuent à examiner la question de points de vue différents. Il peut s'agir d'évaluations intégrées des écosystèmes et d'analyses économiques utilisant de grandes quantités de données nationales pour cerner les contributions spécifiques de l'environnement et des ressources naturelles à l'économie nationale et au bien-être humain dans le pays. Les effets probables des changements climatiques doivent être pris en compte dans ces études, en utilisant des analyses supplémentaires, comme les évaluations de la vulnérabilité et de la capacité d'adaptation et en prenant en considération le contenu des communications nationales et des programmes nationaux d'adaptation élaborés au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ainsi que des enseignements tirés lors de leur élaboration.

▪ **Influer sur les processus d'élaboration des politiques.** Les données spécifiques au pays qui sont collectées servent de base rationnelle aux efforts menés pour influencer sur les processus d'élaboration des politiques qui sont visés. Grâce à ces données, les spécialistes sont mieux à même de mettre en évidence les priorités et de formuler les arguments nécessaires pour avoir une incidence sur les processus en question (comme les DSRP, les OMD ou les plans sectoriels) et les documents qui en sont issus. Il y a lieu à cet effet de s'aligner sur les mécanismes de gouvernance

Natural Resources: politics of trade-offs

- Pro-poor growth needed to reach MDGs
- Many countries rich in Natural Resources
- But Natural resources use must combine:
 - Economic Growth
 - Poverty reduction
 - Sustaining the Natural resource base
- Avoid NR wealth capture by elite (Politics of trade-offs and resource base)

© IPE/PNUD-PNUF



déterminant les processus, ce qui peut nécessiter de s'impliquer dans les mécanismes institutionnels qui y sont liés, tels que les groupes de travail et les dispositifs de participation des parties prenantes, ainsi que d'assurer la coordination avec les donateurs concernés. Parmi les résultats des processus d'élaboration des politiques qui sont visés figurent les objectifs et cibles stratégiques et sectoriels, soutenus par des stratégies de mise en œuvre.

- **Élaborer des mesures opérationnelles et en estimer le coût.** Une fois que les liens entre pauvreté et environnement ont été intégrés dans le document directeur, les efforts d'articulation se poursuivent avec l'élaboration et le chiffrage initial des mesures. Ces mesures peuvent être des interventions systémiques (comme les mesures fiscales) ou elles peuvent avoir une optique plus étroite, comme les interventions sectorielles (ciblant, par exemple la législation agricole, la promotion des énergies renouvelables ou la conservation des zones protégées) ou les interventions infranationales (visant une région spécifique du pays).
- **Renforcer les institutions et les capacités.** Le renforcement des institutions et des capacités concerne l'ensemble de l'initiative d'articulation et implique un développement des capacités tactique, y compris le partage des résultats analytiques, l'établissement de notes d'orientation politique, un apprentissage sur le terrain et des types plus formels de formation. En outre, des projets de démonstration peuvent illustrer au niveau local la contribution de l'environnement à l'économie, tout en renforçant les institutions et les capacités nationales.

3. Relever les défis de la mise en œuvre

La dernière série d'activités, la plus soutenue, vise à rendre opérationnelle l'intégration des liens entre pauvreté et environnement en s'impliquant dans les processus de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi. Parmi ces activités qui ont pour objectif d'assurer que l'articulation pauvreté-environnement devienne une pratique courante dans le pays figurent notamment les suivantes:

- **Intégrer les liens entre pauvreté et environnement dans le système de suivi.**

L'intégration de ces liens dans le système de suivi national permet au pays de suivre les tendances et l'incidence des politiques ainsi que les questions émergentes, comme les changements climatiques. En s'appuyant sur les objectifs et cibles sectoriels spécifiques inclus dans le DSRP ou des documents similaires, les principales priorités sont de définir des indicateurs pauvreté-environnement appropriés, d'améliorer la collecte et la gestion des données et d'intégrer pleinement les liens entre pauvreté et environnement dans le système national de suivi.

- **Budgétiser et financer des mesures en faveur de la réduction de la pauvreté et de l'environnement.** Cette activité vise

l'implication dans les processus de budgétisation afin de s'assurer que ceux-ci tiennent compte de la valeur économique de la contribution de l'environnement à l'économie nationale et à la croissance économique pro-pauvres et que les mesures associées à la prise en compte des liens entre la pauvreté et l'environnement soient financées. Les pouvoirs publics doivent aussi élaborer des options de financement, notamment améliorer la base financière nationale des institutions et des investissements liés à l'environnement.

- **Soutenir les mesures opérationnelles aux niveaux national, sectoriel et infranational.**

Cette activité suppose la collaboration avec les organismes sectoriels et infranationaux, afin d'améliorer leur aptitude à prendre en compte les liens entre pauvreté et environnement dans leurs travaux et de mettre en œuvre efficacement les mesures aux différents niveaux.

- **Renforcer les institutions et les capacités.**

Afin de renforcer les institutions et les capacités à long terme, il est indispensable de faire de l'articulation pauvreté-environnement une pratique courante des processus, procédures et systèmes gouvernementaux et administratifs à tous les niveaux.

© Mark Edwards/Still Pictures (plantation de thé, Indonésie)



Quel est le rôle des parties prenantes et de la communauté du développement?

Une intégration réussie exige la participation d'un grand nombre de parties prenantes, notamment les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux et la communauté du développement au sens large opérant dans le pays. Motivé essentiellement par les résultats environnementaux favorables aux pauvres qui doivent être obtenus, tout effort d'intégration doit être fondé sur une analyse attentive et une compréhension des rôles des différentes parties prenantes dans les processus de développement du pays et des meilleurs moyens de les compléter, comme indiqué dans le graphique ci-dessous.

Il s'agit notamment de tenir compte du fait que les parties prenantes ont des intérêts différents et que certaines d'entre elles pourraient ne pas être aussi favorables que d'autres à la prise en compte des liens entre pauvreté et environnement, à l'amélioration de la gestion de l'environnement et aux réformes favorables aux pauvres. Il est indispensable de comprendre ce qui motive les diverses parties prenantes et de déterminer comment mettre au point les arguments appropriés qui permettront de satisfaire les différents intérêts.

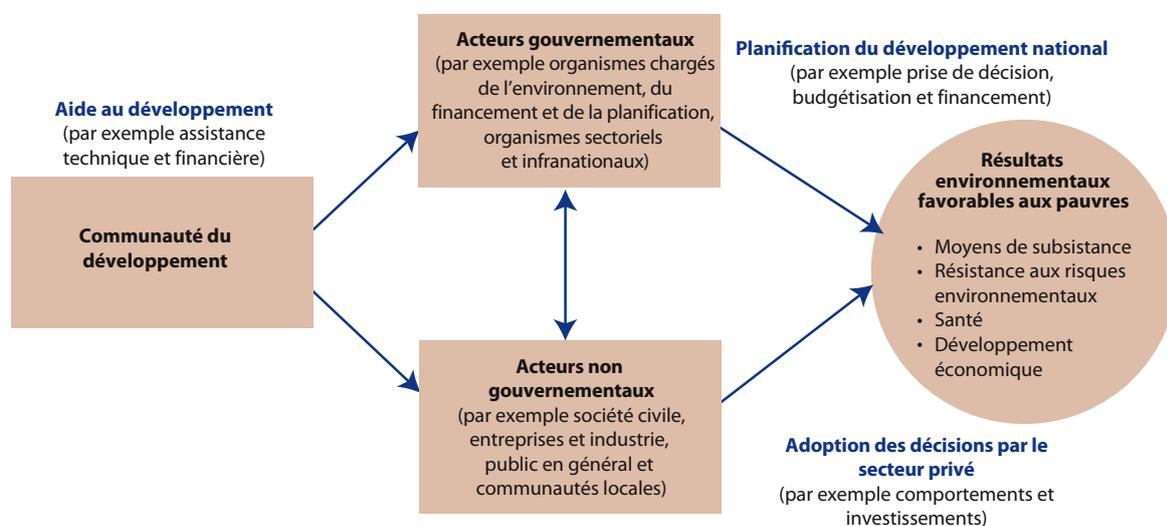
L'effort d'intégration implique la coopération d'un grand nombre d'acteurs gouvernementaux (cabinet

du chef de l'État, organes chargés de l'environnement, du financement et de la planification, organismes sectoriels et infranationaux, partis politiques et parlement, bureau national de statistique et système judiciaire), d'acteurs non gouvernementaux (société civile, universités, entreprises et industrie, public en général et communautés locales et médias) et d'acteurs du développement dans les secteurs de l'environnement, du développement et de la lutte contre la pauvreté.

Une décision cruciale à prendre tôt dans le processus consiste à déterminer quel organisme public dirigera l'effort d'articulation. Étant donné les liens étroits existants entre l'articulation pauvreté et environnement et la planification nationale du développement, le Ministère de la planification ou des finances, agissant en collaboration avec les institutions environnementales, sera généralement un choix logique. Les acteurs non gouvernementaux peuvent jouer un rôle central pour faire progresser l'intégration des liens entre pauvreté et environnement dans la planification du développement national et on trouve parmi eux de puissants défenseurs de cette approche.

Une étroite collaboration et un étroit dialogue avec les divers acteurs du développement sont

Rôles des diverses parties prenantes dans les résultats environnementaux favorables aux pauvres



indispensables non seulement pour assurer la pertinence et l'efficacité de l'initiative d'intégration, mais aussi pour obtenir un soutien politique et financier. Tout effort d'articulation de la pauvreté et de l'environnement bénéficiera aussi de l'expertise technique des donateurs, des organisations non gouvernementales (ONG) internationales et des instituts de recherche actifs dans les domaines

de l'environnement, du développement et de la réduction de la pauvreté.

Impliquer ces acteurs, y compris les communautés locales, fait partie intégrante de l'initiative d'intégration et doit être un objectif tout au long du processus.

Quels sont les principaux enseignements tirés?

1. Une approche programmatique. Adopter une approche à moyen ou à long terme de façon à faciliter les synergies, la hiérarchisation des efforts et l'agencement des différentes activités et tactiques pour atteindre les résultats escomptés sur le long terme. Cette approche peut également aider à ancrer les programmes publics sur diverses activités des parties prenantes de plus courte durée et à soutenir dans le temps une intégration efficace.

2. Orientation stratégique et flexibilité tactique. Se concentrer sur les résultats environnementaux en faveur des pauvres tout en restant flexible en termes d'activités, de tactiques, de méthodologies et d'outils à utiliser: s'adapter aux changements de circonstances et d'opportunités. Dans la mesure du possible, appuyer le programme sur des travaux antérieurs effectués dans le pays.

3. Importance des contextes gouvernementaux, institutionnels et politiques. Se pencher sur les contextes gouvernementaux, institutionnels et politiques du pays afin de développer une compréhension en profondeur et commune de la situation. Cette perspective constitue une base pour identifier les bons points d'entrée et les partenaires et chefs de file possibles pour l'intégration des questions relatives à la pauvreté et à l'environnement.

4. Les données spécifiques au pays. Entreprendre des études analytiques ciblées qui mettent en évidence la nature des interactions entre la pauvreté et l'environnement dans le pays (par exemple des évaluations intégrées des écosystèmes et des analyses économiques utilisant des données nationales) afin de cerner les contributions spécifiques de l'environnement et des ressources naturelles à l'économie nationale et au bien-être humain dans le pays.

5. Ministère de la planification ou des finances en tant qu'institution chef de file. Étant donné les liens étroits existants entre l'articulation pauvreté et environnement et la planification nationale du développement, le Ministère de la planification ou des finances (ou équivalent) doit diriger l'effort d'articulation, agissant en collaboration avec les institutions environnementales. Obtenir son engagement ainsi que celui des ministères sectoriels clés dès le début de l'effort d'intégration.

6. Champions. Mobiliser des praticiens, y compris des décideurs et responsables du gouvernement de haut niveau - qui plaideront en faveur de l'intégration des considérations relatives à la pauvreté et à l'environnement dans la planification du développement aux niveaux national, sectoriel et infranational.

7. Partenariats dans le pays. Développer des partenariats en vue d'argumenter en faveur de l'intégration avec la communauté du développement, y compris les ONG nationales et internationales, les institutions financières et les donateurs. Porter une attention particulière à la participation des médias en développant des stratégies pour améliorer la connaissance des journalistes des liens entre pauvreté et environnement et en les encourageant à faire rapport sur ces questions.

8. Coûts de transaction élevés. Se préparer à des coûts de transaction élevés et des besoins importants d'appui dans le pays. Parce qu'elle cherche à changer les priorités et implique de nombreux organismes gouvernementaux, l'intégration exige beaucoup de temps de personnel et de soutien technique à divers niveaux, par exemple par le biais de points focaux dans les ministères concernés, un coordonnateur national, un conseiller technique et des équipes spécialisées pour les évaluations et analyses.

Que tente-t-on de réaliser? Liste des résultats attendus de la prise en compte des liens entre pauvreté et environnement

<p>Identifier les points d'entrée et développer l'argumentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adoption de points d'entrée pour l'intégration des liens entre pauvreté et environnement et prise en compte de la feuille de route correspondante dans le plan de travail de la phase suivante de l'initiative ✓ Les principaux ministères (par exemple environnement, finances, planification) concernés par les points d'entrée convenus sont membres du comité de pilotage ou de l'équipe spéciale chargée de l'initiative d'intégration des liens entre pauvreté et environnement ✓ Les chefs de file assurent la liaison avec les mécanismes de coordination des donateurs dans le pays ✓ Les activités à mettre en œuvre en collaboration avec les ministères des finances et de la planification ou les ministères sectoriels compétents sont incorporées dans le plan de travail pour la phase suivante de l'initiative
<p>Intégrer les liens entre pauvreté et environnement dans les processus d'élaboration des politiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des données spécifiques au pays sont collectées sur la contribution de l'environnement au bien-être humain et à la croissance économique favorable aux pauvres ✓ Les liens entre pauvreté et environnement sont pris en compte dans les documents de travail produits durant le processus d'élaboration des politiques visé (par exemple documents produits par les groupes de travail du DSRP ou issus des processus de planification sectoriels et infranationaux pertinents) ✓ La protection de l'environnement figure en tant que priorité dans la version finale des documents directeurs mis au point dans le cadre du processus d'élaboration des politiques visé (DSRP, stratégie relative aux OMD, plan sectoriel ou infranational pertinent) ✓ Les mesures opérationnelles en faveur de la réduction de la pauvreté et de l'environnement sont chiffrées par les ministères des finances et de la planification, les ministères sectoriels et les organismes infranationaux
<p>Relever les défis de la mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les indicateurs pauvreté-environnement basés sur les documents directeurs de la planification du développement national sont intégrés dans le système national de suivi ✓ Les crédits budgétaires alloués aux mesures en faveur de la réduction de la pauvreté et de l'environnement des ministères autres que le ministère de l'environnement et des organismes infranationaux sont augmentés ✓ Les dépenses publiques au titre des mesures en faveur de la réduction de la pauvreté et de l'environnement des ministères autres que celui de l'environnement et des organismes infranationaux sont accrues ✓ Les contributions versées dans le pays par les donateurs en faveur de la résolution des problèmes de pauvreté et d'environnement sont augmentées ✓ L'intégration des questions de pauvreté et d'environnement devient partie intégrante des processus, procédures et systèmes gouvernementaux et administratifs (par exemple circulaires budgétaires, examens systématiques des dépenses publiques liées à l'environnement et autres procédures et systèmes administratifs)
<p>Résultats à long terme</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les institutions et les capacités pour l'intégration des liens entre pauvreté et environnement à long terme sont renforcées ✓ Les conditions pour un progrès simultané de la protection de l'environnement et de la réduction de la pauvreté sont améliorées

Pour plus d'information

UNDP-UNEP Poverty-Environment Facility
 United Nations, Gigiri
 Nairobi, Kenya
 Site internet: www.unpei.org
 Courriel: Facility.unpei@unpei.org

Deuxième édition. Publié en 2009.
 © 2008 PNUD-PNUE

Produit par le Centre Pauvreté-Environnement du PNUD-PNUE
 Directeurs de publication: Philip Dobie et John Horberry
 Rédacteur/Coordonnateur du projet: Sophie De Coninck
 Conception graphique: Nita Congress